

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BEAULIEU SUR DORDOGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008148700015

POSTE COMPTABLE : SGC BEAULIEU SUR DORDOGNE

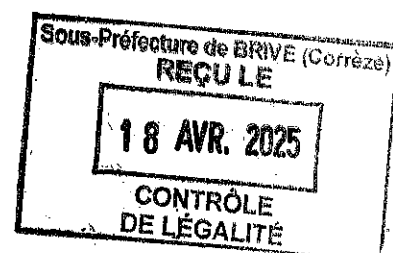
M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BP PRINCIPAL CNE NVELLE (3)

ANNEE 2025



(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	56
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	61
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	62
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	67
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



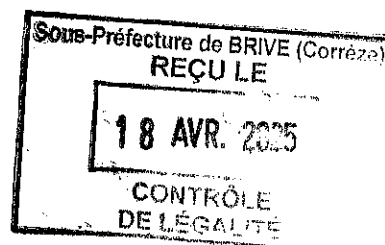
Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1 328

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		788,68

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 357,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 395,86
3	Dépenses d'équipement brut / population	894,79
4	Encours de dette / population (2) (3)	736,04
5	DGF / population	338,34
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42,61 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	64,10 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	52,73 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,77 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 260 037,73	3 066 217,04	-125 329,44	A1 680 849,87
Investissement	603 169,46	1 053 704,34	(3) -506 096,73	A2 -55 561,85
Fonctionnement	1 656 868,27	2 012 512,70	(4) 380 767,29	A3 736 411,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	673 140,47	III + IV	266 167,18	B1 -406 973,29
Investissement	I	673 140,47	III	266 167,18	B2 -406 973,29
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	273 876,58
Investissement	A2 + B2	-462 535,14
Fonctionnement	A3 + B3	736 411,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 673 140,47
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 064,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	13 307,73
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	649 768,50
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 266 167,18
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	116 167,18
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		799 614,51	1 262 149,65

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	673 140,47	266 167,18
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 55 561,85	(si solde positif) 0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 528 316,83	1 528 316,83

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		2 128 742,83	1 854 866,25

		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 273 876,58
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 128 742,83	2 128 742,83

		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		3 657 059,66	3 657 059,66

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Sous-Préfecture de BRIVE (Corrèze)
REÇU LE
18 AVR. 2025
CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	96 432,00	10 064,24	65 500,00	65 500,00	75 564,24
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	398 833,75	13 307,73	439 638,76	439 638,76	452 946,49
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	960 309,27	649 768,50	10 000,00	10 000,00	659 768,50
Total des dépenses d'équipement		1 455 575,02	673 140,47	515 138,76	515 138,76	1 188 279,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 445,79	0,00	169 867,47	169 867,47	169 867,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		169 445,79	0,00	169 867,47	169 867,47	169 867,47
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 625 020,81	673 140,47	685 006,23	685 006,23	1 358 146,70

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00
041	Opérations patrimoniales (7)	138 949,69		113 447,28	113 447,28	113 447,28
Total des dépenses d'ordre d'investissement		148 110,69		114 608,28	114 608,28	114 608,28

TOTAL	1 773 131,50	673 140,47	799 614,51	799 614,51	1 472 754,98
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	55 561,85
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 528 316,83
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	328 494,03	116 167,18	114 000,00	114 000,00	230 167,18
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	340 851,12	150 000,00	47 363,23	47 363,23	197 363,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		669 345,15	266 167,18	161 363,23	161 363,23	427 530,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 317,77	0,00	181 952,12	181 952,12	181 952,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	648 616,75	0,00	462 535,14	462 535,14	462 535,14
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	16 524,00	16 524,00	16 524,00
Total des recettes financières		918 934,52	0,00	661 011,26	661 011,26	661 011,26
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 588 279,67	266 167,18	822 374,49	822 374,49	1 088 541,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	515 595,39		291 684,80	291 684,80	291 684,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	36 403,48		34 643,08	34 643,08	34 643,08
041	Opérations patrimoniales (10)	138 949,69		113 447,28	113 447,28	113 447,28
Total des recettes d'ordre d'investissement		690 948,56		439 775,16	439 775,16	439 775,16

TOTAL	2 279 228,23	266 167,18	1 262 149,65	1 262 149,65	1 528 316,83
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 528 316,83
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

325 166,88

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 166, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

BEAULIEU SUR DORDOGNE - BP PRINCIPAL CNE NVELLE - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	662 131,07	0,00	731 304,97	731 304,97	731 304,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	769 442,00	0,00	767 982,98	767 982,98	767 982,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	165 615,28	0,00	187 207,93	187 207,93	187 207,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 597 188,35	0,00	1 686 495,88	1 686 495,88	1 686 495,88
66	Charges financières	17 617,48	0,00	14 531,80	14 531,80	14 531,80
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	80 300,00		97 387,27	97 387,27	97 387,27
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 699 105,83	0,00	1 802 414,95	1 802 414,95	1 802 414,95

023	Virement à la section d'investissement (4)	515 595,39		291 684,80	291 684,80	291 684,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	36 403,48		34 643,08	34 643,08	34 643,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		551 998,87		326 327,88	326 327,88	326 327,88

TOTAL	2 251 104,70	0,00	2 128 742,83	2 128 742,83	2 128 742,83
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 128 742,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	76 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 084,00	0,00	196 449,42	196 449,42	196 449,42
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	146 106,41	0,00	174 106,41	174 106,41	174 106,41
731	Fiscalité locale	836 327,00	0,00	833 781,00	833 781,00	833 781,00
74	Dotations et participations (3)	570 559,00	0,00	524 088,42	524 088,42	524 088,42
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 600,00	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
Total des recettes de gestion courante		1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00

TOTAL	1 870 337,41	0,00	1 854 866,25	1 854 866,25	1 854 866,25
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	273 876,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 128 742,83
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	325 166,88	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 161,00	1 161,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 867,47	0,00	169 867,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	75 564,24	0,00	75 564,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	452 946,49	86 447,28	539 393,77
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	659 768,50	27 000,00	686 768,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 358 146,70	114 608,28	1 472 754,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	55 561,85
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 528 316,83
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	731 304,97		731 304,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	767 982,98		767 982,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	187 207,93	0,00	187 207,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 531,80	0,00	14 531,80
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	97 387,27	34 643,08	132 030,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		291 684,80	291 684,80
Dépenses de fonctionnement – Total		1 802 414,95	326 327,88	2 128 742,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 128 742,83
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

BEAULIEU SUR DORDOGNE - BP PRINCIPAL CNE NVELLE - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	181 952,12	0,00	181 952,12
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	230 167,18	0,00	230 167,18
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	197 363,23	0,00	197 363,23
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	113 447,28	113 447,28
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		34 643,08	34 643,08
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		291 684,80	291 684,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 524,00		16 524,00
Recettes d'investissement – Total		626 006,53	439 775,16	1 065 781,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	462 535,14
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 528 316,83
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	32 500,00		32 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	196 449,42		196 449,42
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	174 106,41		174 106,41
731	Fiscalité locale	833 781,00		833 781,00
74	Dotations et participations (8)	524 068,42		524 068,42
75	Autres produits de gestion courante (8)	92 800,00	0,00	92 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 161,00	1 161,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 853 705,25	1 161,00	1 854 866,25

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			273 876,58
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 128 742,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 773 131,50	673 140,47	0,00	799 614,51	799 614,51	0,00	799 614,51	1 472 754,98
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	96 432,00	10 064,24	0,00	65 500,00	65 500,00	0,00	65 500,00	75 564,24
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	398 833,75	13 307,73	0,00	439 638,76	439 638,76	0,00	439 638,76	452 946,49
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	960 309,27	649 768,50	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	659 768,50
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 455 575,02	673 140,47	0,00	515 138,76	515 138,76	0,00	515 138,76	1 188 279,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 445,79	0,00	0,00	169 867,47	169 867,47	0,00	169 867,47	169 867,47
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	169 445,79	0,00	0,00	169 867,47	169 867,47	0,00	169 867,47	169 867,47
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 625 020,81	673 140,47	0,00	685 006,23	685 006,23	0,00	685 006,23	1 358 146,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 161,00	0,00	0,00	1 161,00	1 161,00	0,00	1 161,00	1 161,00
041 Opérations patrimoniales (7)	138 949,69	0,00	0,00	113 447,28	113 447,28	0,00	113 447,28	113 447,28
Total des dépenses d'ordre	148 110,69	0,00	0,00	114 608,28	114 608,28	0,00	114 608,28	114 608,28

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	55 561,85
--	-----------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 528 316,83
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat consigné de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 630 611,48	266 167,18	799 614,51	799 614,51	1 065 781,69
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	328 494,03	116 167,18	114 000,00	114 000,00	230 167,18
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	340 851,12	150 000,00	47 363,23	47 363,23	197 363,23
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	668 345,15	266 167,18	161 363,23	161 363,23	427 530,41
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 317,77	0,00	181 952,12	181 952,12	181 952,12
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	16 524,00	16 524,00	16 524,00
Total des recettes financières	270 317,77	0,00	198 476,12	198 476,12	198 476,12
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	939 662,92	266 167,18	359 839,35	359 839,35	626 006,53
021 Virement de la section de fonctionnement	515 595,39		291 684,80	291 684,80	291 684,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	36 403,48		34 643,08	34 643,08	34 643,08
041 Opérations patrimoniales (6)	138 949,69		113 447,28	113 447,28	113 447,28
Total des recettes d'ordre	690 948,56		439 775,16	439 775,16	439 775,16

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	462 535,14
--------------------------------	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées				II	1 528 316,83

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	
	III
	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 773 131,50	673 140,47	0,00	799 614,51	799 614,51	0,00	799 614,51	III = I + II 1 472 754,98
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	96 432,00	10 064,24	0,00	65 500,00	65 500,00	0,00	65 500,00	75 564,24
203 Frais d'études, recherche, développement	96 432,00	9 916,24		65 500,00	65 500,00	0,00	65 500,00	75 416,24
2051 Concessions, droits similaires	0,00	148,00		0,00	0,00	0,00	0,00	148,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	398 833,75	13 307,73	0,00	439 638,76	439 638,76	0,00	439 638,76	452 946,49
2112 Terrains de voirie	0,00	1,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 601,00
2115 Terrains bâtis	0,00	2 382,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 382,00
212 Agencements et aménagements de terrains	88 216,00	0,00		72 600,00	72 600,00	0,00	72 600,00	72 600,00
2131 Bâtiments publics	91 346,72	129,60		91 500,00	91 500,00	0,00	91 500,00	91 629,60
2135 Installations générales, agencements	20 930,94	7 269,94		14 141,20	14 141,20	0,00	14 141,20	21 411,14
2138 Autres constructions	16 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	95 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
2152 Installations de voirie	15 000,00	268,78		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 268,78
21538 Autres réseaux	15 000,00	0,00		7 640,30	7 640,30	0,00	7 640,30	7 640,30
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	7 600,00	0,00		11 700,00	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
2157 Matériel et outillage technique	0,00	0,00		2 692,12	2 692,12	0,00	2 692,12	2 692,12
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	9 570,99	759,20		5 350,58	5 350,58	0,00	5 350,58	6 109,78
2182 Matériel de transport	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2183 Matériel informatique	14 057,80	150,00		5 988,00	5 988,00	0,00	5 988,00	6 138,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	3 082,06	2 347,21		5 270,00	5 270,00	0,00	5 270,00	7 617,21
2188 Autres immobilisations corporelles	22 699,24	0,00		6 156,56	6 156,56	0,00	6 156,56	6 156,56
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	960 309,27	649 768,50	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	659 768,50

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
231	960 309,27	649 768,50		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	659 768,50
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 455 575,02	673 140,47	0,00	515 138,76	515 138,76	0,00	515 138,76	1 188 279,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	169 445,79	0,00		169 867,47	169 867,47		169 867,47	169 867,47
1641 Emprunts en euros	166 445,79	0,00		166 867,47	166 867,47		166 867,47	166 867,47
165 Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	169 445,79	0,00	0,00	169 867,47	169 867,47	0,00	169 867,47	169 867,47
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 625 020,81	673 140,47	0,00	685 006,23	685 006,23	0,00	685 006,23	1 358 146,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 161,00			1 161,00	1 161,00		1 161,00	1 161,00
Reprise sur autofinancement antérieur	1 161,00			1 161,00	1 161,00		1 161,00	1 161,00
13913 Subv. transf. Départements	1 161,00			1 161,00	1 161,00		1 161,00	1 161,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2135 Installations générales, agencements	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	138 949,69			113 447,28	113 447,28		113 447,28	113 447,28

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2131	Bâtiments publics	133 366,20			36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
2151	Réseaux de voirie	5 583,49			11 947,28	11 947,28		11 947,28	11 947,28
21538	Autres réseaux	0,00			38 500,00	38 500,00		38 500,00	38 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00			27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
Total des dépenses d'ordre		148 110,69			114 608,28	114 608,28		114 608,28	114 608,28

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 630 611,48	266 167,18	799 614,51	799 614,51	1 065 781,69
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	328 494,03	116 167,18	114 000,00	114 000,00	230 167,18
1321 Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	2 641,19	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	129 537,50	6 000,00	114 000,00	114 000,00	120 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	5 479,76	653,96	0,00	0,00	653,96
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	121 017,18	64 513,22	0,00	0,00	64 513,22
13462 Dotation de soutien à l'invest local	69 818,40	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	340 851,12	150 000,00	47 363,23	47 363,23	197 363,23
1641 Emprunts en euros	340 851,12	150 000,00	47 363,23	47 363,23	197 363,23
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	669 345,15	266 167,18	161 363,23	161 363,23	427 530,41
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	220 317,77	0,00	181 952,12	181 952,12	181 952,12
10222 FCTVA	220 317,77	0,00	181 952,12	181 952,12	181 952,12
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	16 524,00	16 524,00	16 524,00
Total des recettes financières	270 317,77	0,00	198 476,12	198 476,12	198 476,12
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	939 662,92	266 167,18	359 839,35	359 839,35	626 006,53
021 Virement de la section de fonctionnement	515 595,39		291 684,80	291 684,80	291 684,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	36 403,48		34 643,08	34 643,08	34 643,08
2131 Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2802 Frais liés à la réalisation de document	13 842,91		13 842,91	13 842,91	13 842,91

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	10 939,10		9 178,70	9 178,70	9 178,70
28157	Matériel et outillage technique	11 621,47		11 621,47	11 621,47	11 621,47
041	Opérations patrimoniales (9)	138 949,69		113 447,28	113 447,28	113 447,28
203	Frais d'études, recherche, développement	133 366,20		113 447,28	113 447,28	113 447,28
238	Avances commandes immo corporelles	5 583,49		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		690 948,56		439 775,16	439 775,16	439 775,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 185, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 251 104,70	0,00	0,00	2 128 742,83	2 128 742,83	0,00	2 128 742,83	2 128 742,83
011	Charges à caractère général (3)	662 131,07	0,00	0,00	731 304,97	731 304,97	0,00	731 304,97	731 304,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	769 442,00	0,00		767 982,98	767 982,98		767 982,98	767 982,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	165 615,28	0,00	0,00	187 207,93	187 207,93	0,00	187 207,93	187 207,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 597 188,35	0,00	0,00	1 686 495,88	1 686 495,88	0,00	1 686 495,88	1 686 495,88
66	Charges financières	17 617,48	0,00		14 531,80	14 531,80		14 531,80	14 531,80
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	80 300,00			97 387,27	97 387,27		97 387,27	97 387,27
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	101 917,48	0,00	0,00	115 919,07	115 919,07		115 919,07	115 919,07
	Total des dépenses réelles	1 699 105,83	0,00	0,00	1 802 414,95	1 802 414,95	0,00	1 802 414,95	1 802 414,95
023	Virement à la section d'investissement	515 595,39			291 684,80	291 684,80		291 684,80	291 684,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	36 403,48			34 643,08	34 643,08		34 643,08	34 643,08
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	551 998,87			326 327,88	326 327,88		326 327,88	326 327,88

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)							0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées							2 128 742,83
---	--	--	--	--	--	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 870 337,41	0,00	1 854 866,25	1 854 866,25	1 854 866,25
013	Atténuations de charges (2)	76 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 084,00	0,00	196 449,42	196 449,42	196 449,42
73	Impôts et taxes (sauf 731)	146 106,41	0,00	174 106,41	174 106,41	174 106,41
731	Fiscalité locale	836 327,00	0,00	833 781,00	833 781,00	833 781,00
74	Dotations et participations (2)	570 559,00	0,00	524 068,42	524 068,42	524 068,42
75	Autres produits de gestion courante (2)	101 600,00	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
	Total des recettes de gestion des services	1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	273 876,58
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 128 742,83
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 251 104,70	0,00	0,00	2 128 742,83	2 128 742,83	0,00	2 128 742,83	2 128 742,83
011	Charges à caractère général (4)	662 131,07	0,00	0,00	731 304,97	731 304,97	0,00	731 304,97	731 304,97
6042	Achats de prestations de services	38 500,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6045	Achats études et prestations de services	0,00	0,00		11 505,01	11 505,01	0,00	11 505,01	11 505,01
605	Achats de matériel, équip. et travaux	27 700,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60611	Eau et assainissement	16 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
60612	Énergie - Électricité	84 000,00	0,00		91 000,00	91 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60622	Carburants	9 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60623	Alimentation	3 000,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
60624	Produits de traitement	50,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	12 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
611	Contrats de prestations de services	8 500,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
613	Locations	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	400,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
61521	Entretien terrains	8 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	53 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	0,00		15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00	15 600,00
615232	Entretien, réparations réseaux	22 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6161	Multirisques	29 600,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		155,00	155,00	0,00	155,00	155,00
618	Divers	17 000,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	22 000,00	0,00		15 150,00	15 150,00	0,00	15 150,00	15 150,00
623	Pub., publications, relations publiques	54 700,00	0,00		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	15 500,00	0,00		17 700,00	17 700,00	0,00	17 700,00	17 700,00
625	Déplacements et missions	1 300,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	26 500,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
627	Services bancaires et assimilés	160,00	0,00		160,00	160,00	0,00	160,00	160,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 611,07	0,00		7 664,66	7 664,66	0,00	7 664,66	7 664,66
6282	Frais de gardiennage	2 050,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 000,00	0,00		8 070,30	8 070,30	0,00	8 070,30	8 070,30
62878	Remb. frais à des tiers	7 600,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6288	Autres services extérieurs	3 160,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	16 000,00	0,00		14 850,00	14 850,00	0,00	14 850,00	14 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	769 442,00	0,00		767 982,98	767 982,98		767 982,98	767 982,98
6218	Autre personnel extérieur	95 500,00	0,00		39 600,00	39 600,00		39 600,00	39 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 100,00	0,00		14 300,00	14 300,00		14 300,00	14 300,00
6411	Personnel titulaire	409 000,00	0,00		401 800,00	401 800,00		401 800,00	401 800,00
6413	Personnel non titulaire	29 700,00	0,00		65 300,00	65 300,00		65 300,00	65 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 442,00	0,00		6 703,00	6 703,00		6 703,00	6 703,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	207 000,00	0,00		237 000,00	237 000,00		237 000,00	237 000,00
6470	Autres charges sociales	5 700,00	0,00		3 279,98	3 279,98		3 279,98	3 279,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	165 615,28	0,00	0,00	187 207,93	187 207,93	0,00	187 207,93	187 207,93
65311	Indemnités de fonction	69 081,00	0,00		69 081,00	69 081,00	0,00	69 081,00	69 081,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65313	Cotisations de retraite	3 960,00	0,00		3 960,00	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 550,00	0,00		11 720,00	11 720,00	0,00	11 720,00	11 720,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	153,00	0,00		153,00	153,00	0,00	153,00	153,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65568	Autres contributions	37 598,28	0,00		58 897,93	58 897,93	0,00	58 897,93	58 897,93
6558	Autres contributions obligatoires	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 863,00	0,00		35 986,00	35 986,00	0,00	35 986,00	35 986,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 597 188,35	0,00	0,00	1 686 495,88	1 686 495,88	0,00	1 686 495,88	1 686 495,88
66	Charges financières	17 617,48	0,00		14 531,80	14 531,80		14 531,80	14 531,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 217,48	0,00		14 131,80	14 131,80		14 131,80	14 131,80
6618	Intérêts des autres dettes	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
67	Charges spécifiques (4)	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	80 300,00			97 387,27	97 387,27		97 387,27	97 387,27
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	80 300,00			97 387,27	97 387,27		97 387,27	97 387,27
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		101 917,48	0,00	0,00	115 919,07	115 919,07		115 919,07	115 919,07
Total des dépenses réelles		1 699 105,83	0,00	0,00	1 802 414,95	1 802 414,95	0,00	1 802 414,95	1 802 414,95
023	Virement à la section d'investissement	515 595,39			291 684,80	291 684,80		291 684,80	291 684,80

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	36 403,48			34 643,08	34 643,08		34 643,08	34 643,08
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	36 403,48			34 643,08	34 643,08		34 643,08	34 643,08
043	Opérations ordre Intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		551 998,87			326 327,88	326 327,88		326 327,88	326 327,88

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 870 337,41	0,00	1 854 866,25	1 854 866,25	1 854 866,25
013	Atténuations de charges (3)	76 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	76 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 084,00	0,00	196 449,42	196 449,42	196 449,42
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	27 000,00	0,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	234,00	0,00	241,00	241,00	241,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7066	Redevances services à caractère social	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	35 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	3 100,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	59 358,42	59 358,42	59 358,42
70878	Remb. frais par des tiers	18 500,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	750,00	0,00	650,00	650,00	650,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	146 106,41	0,00	174 106,41	174 106,41	174 106,41
73211	Attribution de compensation	146 106,41	0,00	146 106,41	146 106,41	146 106,41
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73431	Octroi de mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	836 327,00	0,00	833 781,00	833 781,00	833 781,00
73111	Impôts directs locaux	754 931,00	0,00	767 091,00	767 091,00	767 091,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	12 296,00	0,00	12 940,00	12 940,00	12 940,00
73141	Accise sur l'électricité	43 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	750,00	750,00	750,00
7318	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	570 559,00	0,00	524 068,42	524 068,42	524 068,42

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	245 322,00	0,00	245 032,00	245 032,00	245 032,00
741121	DSR des communes	166 343,00	0,00	183 044,00	183 044,00	183 044,00
741127	DNP des communes	20 369,00	0,00	21 237,00	21 237,00	21 237,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	0,00	255,00	255,00	255,00
744	FCTVA	14 435,00	0,00	20 767,00	20 767,00	20 767,00
74718	Autres participations Etat	20 600,00	0,00	6 182,80	6 182,80	6 182,80
7473	Participation départements	525,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
74748	Participation autres communes	64 000,00	0,00	1 325,62	1 325,62	1 325,62
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	29 710,00	0,00	30 350,00	30 350,00	30 350,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	5 075,00	5 075,00	5 075,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 600,00	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
752	Revenus des Immeubles	86 000,00	0,00	84 900,00	84 900,00	84 900,00
756	Libéralités reçues	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 600,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
Total des recettes de gestion des services		1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fondt. cou	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 861 176,41	0,00	1 853 705,25	1 853 705,25	1 853 705,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00
72	Production immobilisée	8 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 161,00		1 161,00	1 161,00	1 161,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 715 et 716 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodici- té des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 310 906,18									
1641 Emprunts en euros (total)					2 310 906,18									
00001428502	C.A.C.F.	08/12/2016		01/03/2017	250 000,00	F		0,990	0,990		T	C		A-1
1117241	C.A.C.F.	29/05/2015		01/10/2016	150 000,00	F		1,550	2,583		A	X Echéance constante		A-1
1419192	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	27/11/2014		25/10/2015	250 000,00	F		2,310	2,312		A	C		A-1
2071731	C.A.C.F.	03/05/2018		04/08/2018	300 000,00	F		1,520	1,520		T	C		A-1
3205221	C.A.C.F.	12/08/2020		01/12/2020	400 000,00	F		0,750	0,753		T	X Echéance constante		A-1
359415	C.A.C.F.	07/12/2015		07/12/2015	75 395,02	F		4,100	4,991		A	X Echéance constante		A-1
4399523	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	13/01/2015		25/02/2015	570 511,16	F		2,400	2,731		T	X Echéance constante		A-1
4556608	CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	28/09/2015		25/10/2016	315 000,00	F		2,190	2,190		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					2 310 906,18							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		977 464,41						166 867,47	14 131,80	0,00	975,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		977 464,41						166 867,47	14 131,80	0,00	975,64
00001428502		0,00	A-1	116 666,56	6,92	F		0,990	16 666,68	1 093,12	0,00	0,00	82,50
1117241		0,00	A-1	63 895,32	5,75	F		2,583	10 249,59	990,38	0,00	0,00	207,88
1419192		0,00	A-1	83 019,73	4,75	F		2,312	16 603,95	1 917,76	0,00	0,00	0,00
2071781		0,00	A-1	170 000,00	8,33	F		1,520	20 000,00	2 470,00	0,00	0,00	361,00
3205221		0,00	A-1	301 754,44	11,42	F		0,753	28 070,16	2 184,21	0,00	0,00	171,05
359415		0,00	A-1	21 043,20	2,92	F		4,991	6 734,49	862,77	0,00	0,00	39,11
4389623		0,00	A-1	95 085,16	1,83	F		2,731	47 542,60	1 854,16	0,00	0,00	114,10
4556608		0,00	A-1	126 000,00	5,75	F		2,190	21 000,00	2 759,40	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		977 464,41					166 867,47	14 131,80	0,00	975,64

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	977 464,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
		Durée (en années)	
	Catégories de biens amortis		
L	Gyrobroyeur Suire	5	25/01/2021
L	Tracteur Class	8	25/01/2021
L	Tracteur Solis	8	25/01/2021
L	Cureuse à fossé Greffet	5	29/11/2021

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	97 387,27		350 000,00	447 387,27	0,00	447 387,27
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	97 387,27		350 000,00	447 387,27	0,00	447 387,27
Loisements	97 387,27	23/12/2022	350 000,00	447 387,27	0,00	447 387,27
Dépréciations (3)	0,00		1 028,01	1 028,01	0,00	1 028,01
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		1 028,01	1 028,01	0,00	1 028,01
impayés canine	0,00	23/12/2022	1 028,01	1 028,01	0,00	1 028,01
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	97 387,27		351 028,01	448 415,28	0,00	448 415,28
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	97 387,27		351 028,01	448 415,28	0,00	448 415,28

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	807 470,70	133 963,39	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					35 986,00
65748	4	SUBVENTION 2025	Association GYM BRIVEZACOISE	Association	300,00
65748	6	SUBVENTION 2025	Association COMITE DES FETES BEAULIEU	Association	10 000,00
65748	1	SUBVENTION 2025	Association CLUB QUESTION POUR UN CHAMPION DE BRETENOUX	Association	150,00
65748	7	SUBVENTION 2025	Association ASSOC CHORALE DE BEAULIEU	Association	800,00
65748	8	SUBVENTION 2025	CLUB BRIDGE DE BEAULIEU	Association	800,00
65748	9	SUBVENTION 2025	Association SUBA CAUSSE CLUB PLONGE	Association	330,00
65748	10	SUBVENTION 2025	COMITE BEAULIEU FNACA	Association	200,00
65748	11	SUBVENTION 2025	COMITE QUARTIER DE LA CHAPELLE	Association	300,00
65748	12	SUBVENTION 2025	D.D.E.N	Association	50,00
65748	13	SUBVENTION 2025	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	100,00
65748	15	SUBVENTION 2025	SOCIETE DE CHASSE	Association	250,00
65748	16	SUBVENTION 2025	Association SOCIETE CHASSE BRIVEZAC	Association	250,00
65748	44	SUBVENTION 2025	LES AMIS DE SCHEINFELD	Association	300,00
65748	17	SUBVENTION 2025	COMITE DE JUMELAGE	Association	200,00
65748	18	SUBVENTION 2025	Fédération des Associations Laïq	Association	1 000,00
65748	19	SUBVENTION 2025	Association ASSOC.AVENIR DU HAUT QUERCY ET LE REVEIL BELLOCOIS	Association	200,00
65748	20	SUBVENTION 2025	Association ASSOC DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	1 500,00
65748	22	SUBVENTION 2025	ASSOC PATRIMOINE	Association	390,00
65748	23	SUBVENTION 2025	Association CLUB RENCONTRE	Association	300,00
65748	24	SUBVENTION 2025	Association ASSOC TETES BLANCHES & IDEES VERTES	Association	600,00
65748	25	SUBVENTION 2025	Association BEAULIEU CLASSIC AUTO	Association	2 300,00
65748	26	SUBVENTION 2025	U.S.B. RUGBY	Association	1 600,00
65748		SUBVENTION 2025	Association US BEAULIEU BASKET	Association	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	45	SUBVENTION 2025	Association SOS VIOLENCES CONJUGALES	Association	100,00
65748	27	SUBVENTION 2025	Association AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 200,00
65748	46	SUBVENTION 2025	Association ASSOCIATION DES CONCILIEURS DE JUSTICE DU LIMOUSIN	Association	100,00
65748	28	SUBVENTION 2025	Association FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE	Association	1 300,00
65748	47	SUBVENTION 2025	Association ASSOCIATION LES CROQUETTES DU COEUR 46	Association	100,00
65748	29	SUBVENTION 2025	ASSOC SPORTIVE ECOLE PRIMAIRE BEAULIEU	Association	966,00
65748	31	SUBVENTION 2025	ASSOC FAMILLES RURALES	Association	600,00
65748	34	SUBVENTION 2025	ECOLE DE MUSIQUE ACCORDS	Association	1 000,00
65748	35	SUBVENTION 2025	Association ODP - Oeuvre des Pupilles Sapeurs POMPIERS	Association	100,00
65748	36	SUBVENTION 2025	Association COMICE AGRICOLE DU CANTON DE BEAULIEU	Association	1 200,00
65748	37	SUBVENTION 2025	Association ASSOC AACB	Association	4 000,00
65748	38	SUBVENTION 2025	COMITE DES FETES BRIVEZAC	Association	600,00
65748	32	SUBVENTION 2025	Association LES AMIS DE L'ECOLE	Association	300,00
65748	39	SUBVENTION 2025	Association COMITE ORGANISATION FETE DE LA FRAISE	Association	1 800,00
65748	41	SUBVENTION 2025	AAPPMA PECHE BEAULIEU	Association	300,00
65748	42	SUBVENTION 2025	SOUVENIR FRANCAIS	Association	100,00
65748	43	SUBVENTION 2025	RADIO VICOMTE	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	2,00	11,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	2,00	5,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	4,06	15,06	6,18	1,05	7,23
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE Service entretien	C	0,00	0,37	0,37	0,11	0,00	0,11
ADJOINT TECHNIQUE Service technique	C	6,00	0,86	6,86	3,32	0,00	3,32
ADJOINT TECHNIQUE Service technique rempt CMO et temps partiel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63	0,63
ADJOINT TECHNIQUE Service école périscolaire	C	0,00	1,87	1,87	0,75	0,42	1,17
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL Service technique	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE Service école périscolaire	C	0,00	0,96	0,96	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	4,56	4,56	1,74	0,00	1,74
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1ERE CLASSE ECOLE MATERNELLE	C	0,00	1,83	1,83	0,87	0,00	0,87
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2EME CLASSE ECOLE MATERNELLE	C	0,00	2,73	2,73	0,87	0,00	0,87
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,66	0,66	0,37	0,00	0,37
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	0,66	0,66	0,37	0,00	0,37
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,24	1,24	0,72	0,00	0,72
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,24	1,24	0,72	0,00	0,72
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	12,52	33,52	14,01	1,05	15,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE Service technique rempt CMO et temps partiel	C	TECH		0,00	A 332-13	CDD ADJOINT TECHNIQUE Service technique rempt CMO et temps partiel
ADJOINT TECHNIQUE Service école périscolaire	C	TECH		0,00	A 332-8-5	CDD ADJOINT TECHNIQUE Service école périscolaire
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti jardinier paysagiste		TECH	27 puis 39 % SMIC	0,00	A A	CDD apprentissage
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif,
CULT : Culturel
ANIM : Animation,
POL : Police,
POMP : Sapeurs-pompiers,
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-8-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-8-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-8-3* : Contrat de projet pour une durée limitée d'un an et une durée maximale de six ans.
332-8-4* : Contrat de projet pour une durée limitée d'un an et une durée maximale de six ans.
332-8-5* : Remplacement temporaire d'un employé autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-8-6* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-7* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-8* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-9* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-10* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-11* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-12* : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
31/12/2005 - Cautionnement prêt 1115301 à 100 %	POLYGONE SA HLM POLYGONE	POLYGONE SA HLM POLYGONE	Société Française	69 401,44
23/06/2010 - Prêt 1168745 garanti 100 %	EHPAD PUBLIC LES GABARIERES	Etablissement EHPAD PUBLIC LES GABARIERES	Etablissements Publics de Santé	11 500,19
01/06/2012 - Prêt 1236949 garanti à 50 %	POLYGONE SA HLM POLYGONE	POLYGONE SA HLM POLYGONE	Société Française	53 061,76
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Syndicat mixte Bellovic		SFP	58 897,93
Sirtom de Brive			0,00
Office de tourisme vallée de la Dordogne			0,00
Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze			0,00
Communauté de communes Midi Corrèzien			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
opération d'aménagement	Eco lotissement la Michoune	21/01/2019		20008148700084		oui
opération d'aménagement	lotissement le Rétaillou	21/01/2019		20008148700056		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-55 561,85	-55 561,85
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-406 973,29	-406 973,29
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-462 535,14	-462 535,14

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	462 535,14	462 535,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-462 535,14	-462 535,14
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	168 028,47	168 028,47
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	524 804,00	524 804,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	356 775,53	356 775,53

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		168 028,47	168 028,47
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		166 867,47	166 867,47
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	166 867,47	166 867,47
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 161,00	1 161,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 161,00	1 161,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		524 804,00	III 524 804,00
Ressources propres externes de l'année (a)		181 952,12	181 952,12
10222	FCTVA	181 952,12	181 952,12
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		342 851,88	342 851,88
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	13 842,91	13 842,91
2803	Frais d'études, recherche et développ.	9 178,70	9 178,70
28157	Matériel et outillage technique	11 621,47	11 621,47
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 524,00	16 524,00
021	Virement de la section de fonctionnement	291 684,80	291 684,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	2 118 000,00	2,87	40,37	0,00	855 037,00	2,87	
TFPNB	24 800,00	-9,49	123,64	0,00	30 663,00	-9,49	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	869 500,00	-2,36	11,52	0,00	100 166,00	-2,36	
TOTAL	3 012 300,00	1,19			985 866,00	1,88	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

